

Être spectateur en salle de cinéma

Objectifs pratiques et pédagogiques

Le dispositif Collège au Cinéma vise à faire découvrir le cinéma, ses évolutions et sa variété, mais toujours en salle. Préparer les élèves à cette disposition est essentiel pour :

- assurer les meilleures conditions à la séance de projection,

En outre, ce travail entre pleinement dans la démarche pédagogique de l'éducation artistique et culturelle : le PEAC, dans son volet « fréquenter » souligne l'importance de l'acquisition des compétences suivantes :

- Adapter de son comportement face aux œuvres et aux productions artistiques selon les circonstances de la rencontre,
- Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire : découvrir du rôle et des missions des principaux acteurs et lieux culturels de son territoire.

A l'entrée dans le dispositif au 1er trimestre et notamment lors de la première participation, il est donc utile de réfléchir à ces questions : Comment se comporter quand on est spectateur dans une salle de cinéma ? Toutes les salles de cinéma sont-elles identiques et imposent-elles les mêmes « règles » au spectateur ?

Proposition d'activité

Document à proposer aux élèves (à modifier, compléter...)

Ce que je ne peux pas faire dans la salle de cinéma pendant la projection d'un film

	Salir la salle	Pleurer de manière caricaturale
Crier		Commenter le film à voix haute
	Dire ce qui va se passer	Boire et manger
Abimer la salle		Utiliser mon téléphone portable

Débat avec les élèves : Que penses-tu cette liste ? Comment justifies-tu ces interdits ? Es-tu d'accord avec tous ces interdits ? Pourquoi ? Y a-t-il des choses à enlever ? à ajouter ?

La discussion peut ainsi permettre d'aborder :

> l'attitude du spectateur : respecter la salle et respecter les autres spectateurs

> le droit aux émotions : réagir au film, rire et pleurer ; on vient au cinéma pour cela !

> la spécificité des salles de cinéma indépendantes par rapport aux grands réseaux d'exploitation. Chez ces derniers, on peut en effet boire et manger pendant la séance notamment du pop-corn et du coca, qui sont vendus à l'entrée. Mais la politique tarifaire est différente : dans les salles de cinéma indépendantes, on est selon les cinémas entre 7 à 11 euros pour le tarif plein, et dans les grands réseaux d'exploitation (Gaumont, UGC, CGR etc.) entre 12 et 16 euros. En outre, les profits des grands complexes de cinéma sont principalement réalisés sur la confiserie : boire et manger pendant le film fait partie du dispositif commercial. Le système économique est stabilisé par l'appartenance à un grand réseau d'exploitation et ces profits permettent aussi d'employer du personnel pour nettoyer les salles... Le fonctionnement économique des salles indépendantes est beaucoup plus précaire. Le nombre de salariés y est restreint, pour assurer l'ensemble du fonctionnement du cinéma ; certaines salles indépendantes fonctionnent même essentiellement sur le bénévolat. => Contacter la salle que l'on va fréquenter pour mieux présenter son fonctionnement spécifique.